

Foulque macroule

Fulica atra



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, la Foulque macroule se reproduit de l'Afrique du Nord à l'Asie (D). En France, il s'agit d'une nicheuse commune et sédentaire (100 000 à 150 000 couples dans les années 2000) et d'une migratrice et hivernante commune qui fréquente tous les types de milieux humides (D). A la mi-janvier, les effectifs atteignent en moyenne 236 740 oiseaux sur la période 1997-2006 (D). En Bretagne, la Foulque macroule est devenue une nicheuse commune mais inégalement répartie (C). Autrefois assez rare dans l'ouest, elle y est devenue de plus en plus commune au fil des décennies et des atlas mais présente encore de grandes disparités dans l'intérieur (C). A la mi-janvier, les effectifs comptent environ 14 000 oiseaux sur la période 2000-2009.

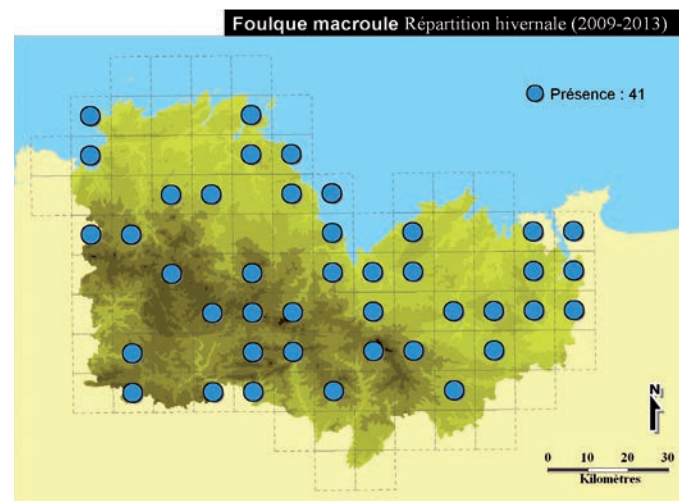
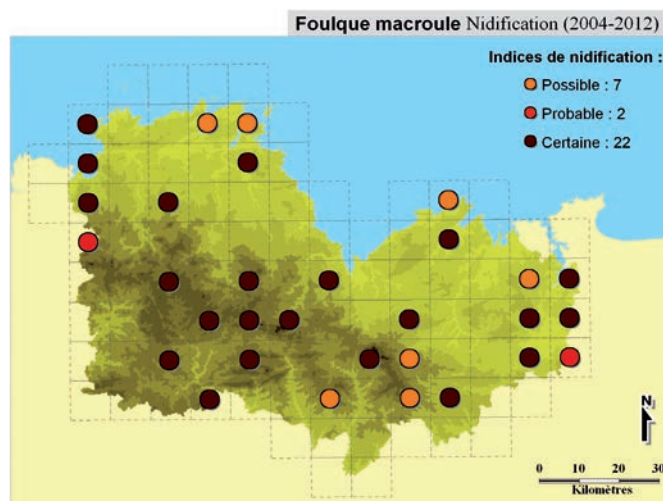
Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, la Foulque macroule est une nicheuse peu commune et assez localisée aux principaux étangs. En migration et hivernage, l'espèce est plus communément répartie, aussi bien sur les pièces d'eau intérieures que sur le littoral. La reproduction est clairsemée, l'espèce nichant à l'unité ou à raison de quelques couples (maximum 10). La plupart des sites occupés sont des étangs de petite taille avec plus ou moins de végétation mais aussi les stations de lagunage. En hiver, l'espèce colonise à la fois les étangs et le littoral. Le département n'accueille toutefois qu'un effectif très limité

à cette période puisque les données à la mi-janvier font état d'une moyenne (stable) de 500 oiseaux sur la période 2000-2009 dont 165 sur l'estuaire de la Rance, premier site d'importance, avec notamment la plaine de Taden qui fait également office de zone refuge pour l'espèce et de zone de stationnement migratoire. Les données des années 1980 et 1990 sur ce site sont d'ailleurs beaucoup plus importantes : 1 338 oiseaux le 18 octobre 1995, 931 le 18 janvier 1987, 760 le 16 décembre 1987, 720 le 10 septembre 1994... Les autres zones humides intérieures et littorales n'accueillent généralement que de petits groupes de quelques dizaines d'oiseaux. Les vagues de froid peuvent toutefois permettre d'augmenter les effectifs (320 le 3 janvier 1997 sur le lac de Guerlédan) et les stationnements migratoires automnaux également certaines années (300 le 18 octobre 1994 à l'étang du Moulin Neuf (Plounérin), 300 à l'étang de Bosméléac le 21 août 1994).

Tendances et perspectives

La Foulque macroule présente un statut de conservation favorable en Europe et en France (B ; U). En Côtes-d'Armor, l'espèce connaît une progression des nicheurs sans doute en lien avec la création de multiples plans d'eau et son adaptation aux secteurs anthropisés (C). En hiver, les effectifs régionaux et départementaux sont stables.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.